

Convention d'inscription et d'utilisation des données relatives au service TFP Internet de la taxe scolaire du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy

UTILISATEUR

Notaire

Avocat

Institution financière

Autre (préciser) _____

ORDRE PROFESSIONNEL : _____

NUMÉRO DE MEMBRE : _____

Nom _____

Prénom _____

Société _____

**Adresse
d'affaires** _____

Téléphone () - _____

Télécopieur () - _____

Courriel _____ @ _____

Pour accéder au service de consultation et de confirmation des données de la taxe scolaire du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy l'utilisateur doit déclarer avoir lu, compris et accepté les dispositions de la présente convention.

CONDITIONS

FRAIS

L'utilisateur s'engage à payer au Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy des frais de 20 \$ plus les taxes applicables pour l'accès via le site Web au relevé de taxes d'une propriété pour une période de 30 jours.

Aucun renseignement ne sera fourni par téléphone.

L'utilisateur sera facturé mensuellement pour l'ensemble des frais et il s'engage à acquitter le compte dans un délai ne dépassant pas 30 jours.

Tout compte passé dû sera désactivé jusqu'au paiement complet.

Le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy se réserve le droit de majorer les frais exigibles moyennant un avis de 30 jours.

CONFIDENTIALITÉ ET DIVULGATION DE L'INFORMATION

L'utilisateur reconnaît que la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* s'applique en l'instance. Par conséquent, il déclare détenir une autorisation du propriétaire de l'immeuble l'autorisant à obtenir l'information relative au compte de taxe scolaire. De plus, il déclare requérir cette information dans le but d'effectuer une transaction (vente, financement, refinancement, cession), relative à l'immeuble concerné ou dans le but d'effectuer un paiement ou faire un rapport sur le solde dû au créancier hypothécaire.

EXACTITUDES DES DONNÉES TRANSMISES

Le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy déclare que l'information apparaissant sur le site reflète l'état de la situation d'un compte de taxes au moment de sa demande sous réserve de toutes modifications éventuelles qui pourraient avoir un effet rétroactif sur le solde d'un compte notamment l'augmentation ou la diminution d'un montant, l'ajustement des intérêts des paiements effectués ou annulés, etc.

En cas de divergence entre la version officielle et le contenu du site, la version officielle a préséance.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

En aucun cas, le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy ne peut être tenue responsable envers l'utilisateur ou un tiers des dommages directs ou indirects résultant directement ou indirectement de l'utilisation, de la compilation, de l'interprétation de toute donnée, de la transmission et de la livraison des données ou de la performance du site ou encore du contenu disponible évoqué sur celui-ci.

RETRAIT DU DROIT D'ACCÈS

Le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy se réserve le droit de retirer l'autorisation d'accès à un utilisateur sans préavis ni mise en demeure notamment dans le cas de non-respect des conditions ou autres motifs jugés suffisants.

MOT DE PASSE

Le détenteur du mot de passe est responsable de toutes activités attribuables à ce mot de passe.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy est le propriétaire des données transmises. L'utilisateur reconnaît qu'un droit d'utilisation limité lui est accordé. L'utilisateur reconnaît que l'information transmise ne l'est que dans le but prévu à la présente convention. L'utilisateur s'engage à respecter les droits découlant de la propriété intellectuelle.

CHANGEMENT

L'utilisateur s'engage à aviser le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy de tout changement dans les renseignements fournis à la partie d'identification de l'utilisateur de la présente convention.

LOIS APPLICABLES

Les parties reconnaissent que la présente convention est régie par les lois du Québec et toute procédure doit être intentée dans le district judiciaire de Trois-Rivières.

SIGNATURE

Signée à _____, province de Québec, le _____.

SIGNATURE

NOM EN LETTRES MOULÉES

Prière de transmettre cette convention dûment signée à :
taxescolaire@csscdr.gouv.qc.ca